

Document à transmettre au service courrier (courrier@ville-troisbassins.re)  
2 rue du Général de Gaulle 97426 Trois Bassins \_ 0262 24 80 03

\*champs obligatoires

DEMANDEUR\*

Nom/prénom du défunt: .....

RESIDENT (R)  NON RESIDENT (NR)

Nom/prénom (bénéficiaire): .....

Courriel : .....

N° de Téléphone principal : .....

Adresse : .....

## SALON DE PRÉSENTATION

- Présentation pour veillée mortuaire d'un cercueil fermé/hermétique ou d'une urne
- Présentation pour veillée mortuaire d'un défunt avec dispositif réfrigérant

R	NR
100€	150€
150€	200€
TARIFS / 24H	

Durée de l'occupation :  24H  48H  72H  autres: .....

## CELLULES RÉFRIGÉRÉES

- Dépôt temporaire d'un corps en cellule réfrigérée, pour les premières 24H
- Dépôt temporaire d'un corps en cellule réfrigérée, par tranche de 24H
- Dépôt temporaire d'un corps en cellule réfrigérée, à partir du 6ème jour par tranche de 24H

R	NR
50€	
70€	
100€	

## PIÈCES À FOURNIR

- Pièce d'identité du demandeur
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Justificatif d'adresse

**Consentement RGPD\***  
(CF au verso)

Les informations recueillies ci-dessus sont toutes obligatoires et nécessaires au traitement de votre demande de réservation. Elles sont destinées à la Commune de Trois-Bassins en sa qualité de responsable du traitement et plus particulièrement aux services communaux en charge. Ces données seront conservées pendant la durée d'utilité administrative d'un an et seront supprimées à l'issue de cette période. La base légale du traitement est l'exécution de mesures précontractuelles.

Vous disposez du droit d'accéder à vos données personnelles ; de demander leur rectification ou leur effacement ; de vous opposer à leur traitement ou demander des limitations auxdits traitements ainsi que demander à recevoir et/ou transmettre à un autre responsable de traitement vos données personnelles sous une forme couramment utilisée et lisible par machine et de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que ces droits soient exercés après votre décès. Ces droits peuvent être exercés à l'adresse suivant : [dpo@ville-troisbassins.re](mailto:dpo@ville-troisbassins.re)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

FAIT À : .....

LE : .....

**SIGNATURE\***

Visa  
(cadre réservé à l'administration)



## Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

La Commune est susceptible de traiter des données personnelles appartenant au défunt ou au Bénéficiaire personne physique et agit à ce titre en qualité de responsable de traitement.

Les données qu'elle peut traiter sont les suivantes :

- Données d'identité et certificat médical du défunt ;
- Données d'identité et de contact du Bénéficiaire ;
- Données relatives au règlement du Bénéficiaire.

Ce traitement est basé sur la présente Convention.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la mise à disposition du Local à laquelle s'ajoute le délai de prescription légale.

Le Bénéficiaire personne physique peut exercer l'ensemble des droits dont ils disposent en vertu de la réglementation en vigueur : droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement sur ces données, d'opposition à l'utilisation de ces données, de portabilité de ces données, des directives relatives au sort de ces données après son décès, à l'adresse visée suivante en précisant en objet le droit exercé : [dpo@ville-troisbassins.re](mailto:dpo@ville-troisbassins.re)

Le Bénéficiaire personne physique dispose également du droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL

